

Après le bac général, le bac pro et le CAP vont eux aussi être transformés

Paris, 28 mai 2018 (AFP) -

Insérer les lycées professionnels au sein de campus ou de réseaux, revoir la liste des bacs pro et rendre leur intitulé plus compréhensible, remanier les trois années du lycée: avec ces trois axes annoncés lundi, le ministre de l'Education entend revaloriser la voie professionnelle à l'école.

Après la réforme du bac général et technologique, Jean-Michel Blanquer s'attaque à la voie professionnelle: éternelle mal-aimée du système éducatif français, elle compte quelque 700.000 élèves, qui préparent un bac pro, un CAP ou une mention complémentaire (formation d'un an après le bac pro ou le CAP).

Cette voie a connu plusieurs réformes au fil des ans, avec notamment la création du bac pro il y a 30 ans. Mais elle reste dévalorisée, contrairement à la situation dans d'autres pays comme l'Allemagne ou la Suisse. Très marquée socialement, elle accueille principalement des enfants des milieux les moins favorisés.

La réforme, qui s'inspire d'un rapport de la députée LREM Céline Calvez et du chef étoilé Régis Marcon, s'appuie sur trois "leviers". Certaines mesures devraient commencer à être introduites à la rentrée 2019, certaines sous la forme d'expérimentations.

Il s'agit d'abord de renforcer la création de "véritables campus professionnels", conçus avec les régions, a déclaré lundi Jean-Michel Blanquer en conférence de presse.

Ils sont actuellement 78 sur le territoire mais peu existent sous la forme d'un réel campus, avec un lycée pro, un centre de formation des apprentis (CFA), parfois un IUT, un internat, des équipements sportifs et culturels, un incubateur d'entreprises et des lieux de formation continue.

Tous les lycées pro feront partie d'un réseau, thématique (le secteur de l'automobile par exemple) et régional.

Le deuxième axe de la réforme concerne la carte des formations, qu'il faut revoir afin de mieux prendre en compte les métiers de demain et réduire les effectifs d'élèves dans les filières qui insèrent mal sur le marché de l'emploi (par exemple le bac pro gestion-administration, 75.000 élèves).

- Deux modules en Terminale pro -

Le ministre veut aussi rendre plus lisible la liste des 80 bacs pro, dont les intitulés (du type "Industrie des procédés", ou encore "Chaudronnerie") sont souvent hermétiques.

Les bacs pro seront ainsi regroupés en familles de métiers (métiers du bois, de bouche, de la relation clients, etc.).

Enfin, le parcours des élèves lors des trois années de lycée sera revu. La Seconde restera une Seconde pro mais la formation sera moins spécialisée. L'élève suivra lors de cette première année une formation par famille de métiers (par exemple le bâtiment), avant de se spécialiser en Première.

Cette mesure "impliquera inéluctablement une déprofessionnalisation des formations", s'insurge le Snuep-FSU, un des syndicats de l'enseignement professionnel, farouchement opposé à la réforme. Il y voit "une perte de savoir-faire pour les jeunes".

Toujours en classe de Seconde, a précisé le ministre, les élèves passeront "un test de positionnement", l'équivalent d'un bilan des acquis. Une évaluation à laquelle seront également soumis les élèves des Secondes générale et technologique.

La classe de Terminale proposera deux modules: un pour les élèves visant l'insertion professionnelle après le bac, l'autre pour ceux qui souhaitent poursuivre en études supérieures (un BTS le plus souvent). La rentrée 2018 verra l'ouverture de 2.000 places en "classes passerelle", sas entre la Terminale et le BTS, afin de mieux préparer les jeunes aux études supérieures.

Tous les lycéens devront aussi réaliser "un chef d'oeuvre", nom du projet à construire sur les deux dernières années, application concrète de leurs enseignements.

Pour le CAP, formation actuellement le plus souvent sur deux ans, le ministère veut qu'elle puisse être modulée sur un, deux ou trois ans, en fonction des besoins de l'élève.

Cette "transformation" de la voie pro est complémentaire avec la réforme des deux autres bacs (général et



PAYS :France
SURFACE :106 %
PERIODICITE :Quotidien



► 28 mai 2018 - Edition Fil Gen

technologique) et s'articule aussi avec celle de l'apprentissage, toutes présentées en février.

Jean-Michel Blanquer veut d'ailleurs que tous les lycées comptent une unité de formation par apprentissage (UFA), afin de "dépasser l'opposition entre apprentissage et enseignement professionnel scolaire".

Le syndicat SE-Unsa, plutôt favorable à la réforme annoncée lundi, appelle toutefois à "surveiller de très près" le développement de l'apprentissage dans les lycées, craignant une concurrence entre ces deux systèmes.

fmp/ito/tmo/kp

Afp le 28 mai 18 à 13 48.